



LES FILMS DE L'AUTRE

- Communiqué pour diffusion immédiate -

**APPEL DE CANDIDATURE
RÉSIDENCE POUR CINÉASTE AUTOCHTONE
- BIENVENUE AUX CINÉASTES DE LA RELÈVE! -**

Montréal, le 20 juin 2017. Le collectif de cinéastes-producteurs *Les Films de l'Autre* lance un programme de résidence pour un cinéaste autochtone. La résidence s'adresse aux artistes de la relève comme aux artistes établis afin de permettre à un cinéaste autochtone d'auto-produire son projet de court, moyen ou long métrage (documentaire, fiction, animation ou expérimental) au sein des *Films de l'Autre*.

Les Films de l'Autre est un centre d'artistes qui regroupe des cinéastes qui agissent à la fois comme producteur et réalisateur de leurs oeuvres. Parmi les réalisations récentes des *Films de l'Autre* nommons les films *Avant les rues* de Chloé Leriche, *De Prisons en prisons* de Steve Patry et *Les Vaillants* de Pascal Sanchez.

Le candidat choisi pour la résidence sera jumelé à un cinéaste-producteur des *Films de l'Autre* pour la rédaction de ses demandes de financement en vue de déposer aux différentes institutions, dont les programmes qui s'adressent spécifiquement aux artistes autochtones. De plus, il bénéficiera de formations ponctuelles, d'un Guide de production et de l'accompagnement d'un producteur conseil à chaque étape de son projet.

Le candidat intéressé devra envoyer avant le 15 septembre 2017 :

- Une lettre de motivation
- La description du projet
- 1 œuvre à l'appui (dvd ou lien), si disponible

Veillez nous faire parvenir vos documents par la poste ou par courriel avant le 15 septembre 2017 à l'adresse suivante :

fda@lesfilmsdelautre.com ou
Les Films de l'Autre
2205, rue Parthenais #108
Montréal, Québec, H2K 3T3

Pour toute information supplémentaire concernant l'appel de candidature, veuillez contacter Annick Nantel ou Cédric Bourdeau au (514) 396-2651 ou par courriel à l'adresse ci-haut, ou Chloé Leriche au chloeleriche@hotmail.com. Pour plus d'information sur *Les Films de l'Autre*, consultez notre site web au www.lesfilmsdelautre.com.

N.B. : Dans le but de ne pas alourdir le texte, la forme masculine a été privilégiée.